

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DE L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU GERS (OPH32)**

Décision N° 2023 014 CA

SEANCE du 18 avril 2023

Présidée par Monsieur **Bernard KSAZ**

L'An deux mille vingt trois

Le dix-huit avril à 09h30

Le Conseil d'Administration s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sur convocation régulière de son Président.

Membres convoqués : 23

Présents : 12

Pouvoirs : 4

Absents excusés : 3

Départs en cours de séance : 2 (+ 2 pouvoirs)

Membres présents ayant voix délibérative : Mmes/MM Bernard KSAZ, Président – Francis LARROQUE, conseiller Départemental – Françoise CARRIE, Personnalité Qualifiée élue local – Christine BEYRIA, Personnalité Qualifiée élue local – Suzanne MACABIAU, Personnalité Qualifiée – Colette SABATHE, Personnalité Qualifiée – Franck CHARRIE, Représentant la CAF – Pascal RICAUD, Représentant Syndicat CGT – Marie-Laure AMIGUES, Représentante des locataires – Lahcen GHANMOUNI, Représentant des locataires – Martine LAFFONT, Représentante des locataires – Ahmed MOUHOUCHE, Représentant des locataires

Excusés ayant donné pouvoir : M. Michel BURGAN, Personnalité Qualifiée à Bernard KSAZ, Mme Marie-Ange PASSARIEU, Personnalité Qualifiée à Suzanne MACABIAU, M. Régis SANSOT, Représentant d'association œuvrant pour l'insertion à Francis LARROQUE, Jacques JEAN-LOUIS, Représentant l'UDAF à Colette SABATHE

Excusés : Mme Charlette BOUE, Conseillère Départementale – Mme Nathalie BARROUILLET, Conseillère Départementale Mme Anne BIEMOURET, Personnalité Qualifiée – M. Philippe LAFFORGUE, Représentant Action Logement Services – Représentant Syndical UD CFDT.
M. le Commissaire du gouvernement – M. le représentant du Conseil départemental du Gers, collectivité de rattachement.

Assistaient à la séance : Karine BOUSQUAIL, Directrice Générale de l'OPH32, Monsieur Quentin LE MEUR, Commissaire aux comptes, Monsieur Michaël BOUTINES, secrétaire du C.S.E
Christine PUJOS, Secrétaire de séance.

OBJET : PROJET D'ACQUISITION D'UN TERRAIN A SEGOUFIELLE

Le Président informe que l'Office a été sollicité par une société conseil en immobilier, SR Patrimoine ADVISING, pour l'acquisition d'un terrain situé sur la commune de SEGOUFIELLE, Chemin Vieux, d'une superficie totale 10 098 m², ayant pour références cadastrales AC 321, 322, 323, 324, 325, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333 et 336.

Au PLU de la commune de Ségoufielle approuvé le 19/12/2017, la parcelle est située en zone N pour environ 1 300 m² et en zone AU1 pour environ 8 798 m².

Ces parcelles, appartenant à l'indivision ROLLEAU, localisées sur une emprise d'aspect plat et dégagé et en dehors du village, sont proposées à un prix de [REDACTED], frais d'intermédiation inclus. Ce prix a été confirmé par l'avis des domaines reçu en date du 31.03.2023.

Envoyé en préfecture le 25/04/2023

Reçu en préfecture le 25/04/2023

Publié le 10/05/2023

ID : 032-273200014-20230418-2023_014_CA-DE



L'opportunité de pouvoir construire sur la commune de Ségoufielle, située dans la Gascogne Toulousaine à 4.5 km de l'Isle Jourdain répond aux orientations stratégiques définies par le Conseil d'Administration et reprises dans la Convention d'Utilité Sociale signée en 2021 : développer son offre locative sur le secteur Est du département afin de répondre à un besoin croissant en logement et de diminuer la tension existante.

LE CONSEIL, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- l'acquisition de la présente parcelle au prix de ~~500 000 €~~ maximum et,
- d'autoriser la Directrice Générale à entreprendre toutes les démarches nécessaires à l'acquisition et à signer toutes les pièces afférentes à cette opération et notamment l'acte à intervenir entre l'OPH 32 et l'indivision ROLLEAU.

FAIT ET DELIBERE A AUCH, LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS,
LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,


Bernard KSAZ

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DU GERS
DEPARTEMENT
DU
GERS

Pour : 16
Abstention : 0
Contre :

Décision N° 2023 014 CA